

Monsieur et Madame VERNET RENE ET JOSIANE
Monsieur VERNET MATTHIEU

15 chemin de Farran
34600 BEDARIEUX

Communauté de communes
GRAND ORB
Monsieur le Président

6 ter rue René CASSIN
34600 BEDARIEUX

A Bédarieux, le 17 mars 2021

A l'attention de Monsieur Pierre MATHIEU

**Objet : PLUI classement des terrains AL 121 ET AL 122 en zone constructible
« Commune de Bédarieux »**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en place du PLUI, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir reclasser nos terrains énoncés ci-dessous en zone constructible ce qui nous permettra d'envisager des projets d'amélioration et de construction.

En effet,

Lors d'une révision du PLU, juste avant les travaux de la déviation de Bédarieux, nos terrains ont été déclassés et ont été passés en zone agricole, sans nous prévenir.

Aujourd'hui, nous sommes bloqués dans l'agrandissement de notre habitation et dans tout projet de construction.

Pour mémoire :

Le 1^{er} août 1994, nous avons acheté une maison d'habitation avec dépendance et terrain attenants sur la Commune de Bédarieux et figurant au cadastre lieu-dit « Boudouissou » section AL numéros :

-121, pour 99 centiares en sol

-122, pour 36 ares 40 centiares

Ces terrains étaient classés constructibles.

Nous vous précisons que le chemin de Farran est desservi par :

- L'eau et l'assainissement de la ville,
- L'électricité
- Le téléphone,
- Le gaz de ville.

Les accès routiers « goudronnés » sont empruntés par les voitures, les camions d'enlèvement d'ordures ménagères, voir même les gros camions.

Au vu des éléments évoqués ci-dessus, par rapport à certains terrains qui sont actuellement en zone constructible, il apparaît qu'aucun élément n'empêche le reclassement.

D'autre part, dans le même contexte, de nombreux terrains environnants ont été déclassés, Ce qui ne permet pas l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Il serait surement intéressant de réétudier leur position afin d'offrir aux citoyens du territoire la possibilité de rénovation et de construction. L'offre de la commune de Bédarieux est très faible, ce qui est un frein important sur l'évolution démographique.

Nous restons convaincus que les retombées justifient amplement ces changements.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à nos demandes,

Restant à votre disposition pour un rendez-vous si nécessaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Copie adressée à Monsieur le Maire de Bédarieux, Monsieur Francis BARSSE